

Département du DOUBS

République française

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

**Séance du 30 avril 2024.**

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	5

*L'an deux mille vingt-quatre et le trente avril à vingt heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation
19/04/2024

*Présents : Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.*

*Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Caroline Blain à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier.*

*Secrétaire de séance : François Garcia.*

*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2024-04-036**

**OBJET : Marché de travaux de l'aménagement de l'Eglise**

Monsieur le Maire indique que suite à l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de l'Eglise, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Descriptif	Entreprise(s) retenue(s)	Montant H.T
1	Mise en séparatif et renouvellement du réseau d'eau potable	VERMOT	543 618.20 €
2	Aménagement du centre – travaux de voirie/VRD/Espaces verts – avec options retenues	Groupement Roger Martin – FCE – VERMOT	1 274 931.45€
Total			1 818 549.65 €

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le

- 3 MAI 2024

ID : 025-200068401-20240430-2024\_04\_036-DE

**Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal 21 voix pour, 1 abstention :**

- Valident les entreprises retenues pour un montant total H.T de 1 818 549.65€
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

**En séance, les an, mois et jour susdits.**

**Le Maire,  
Marc SAULNIER.**

Envoyé en préfecture le 03/05/2024
Reçu en préfecture le 03/05/2024
Publié le - 3 MAI 2024
ID : 025-200068401-20240430-2024_04_036-DE

